

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES  
MINISTRES RELATIVE AU PROJET  
DE BUDGET 2009**

## INTRODUCTION

Les avancées remarquables dans la conduite du processus de sortie de crise laissent entrevoir une normalisation de la situation socio-politique en 2009.

En effet, la tenue des audiences foraines et la réalisation des opérations d'enrôlement des électeurs devraient conduire à l'organisation des élections générales attendues fortement par la population ivoirienne et par toute la communauté internationale, notamment les partenaires au développement.

En outre, l'apaisement du climat politique suite à la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou et de la charte de bonne conduite, témoigne de l'irréversibilité de la marche vers une sortie définitive de la crise.

L'activité économique devrait répondre favorablement à cette situation avec une reprise de l'ensemble des secteurs d'activités.

Parallèlement, les perspectives de conclusion d'un programme économique appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), ainsi que l'atténuation du poids de la dette attendue de l'Initiative Renforcée d'allégement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), soutendent les projections économiques et financières de l'année 2009.

Cependant, les projections économiques restent prudentes avec un taux de croissance de 3,9% contre 2,9% estimé à fin 2008 en raison des effets de la crise qui a affecté les fondements de l'économie.

Le projet de budget 2009 qui s'inscrit dans cet environnement, est la traduction de la volonté du Gouvernement de relever les défis importants, notamment en matière de consolidation de la paix, de réhabilitation des infrastructures socio-économiques de base visant à soutenir la relance économique.

La présente communication retrace l'évolution de la situation économique et financière en 2008 avant de présenter les perspectives économiques et les principales composantes du projet de budget pour l'année 2009.

## I. EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE RECENTE

### I.1 Au niveau économique

L'**activité économique mondiale** connaît un ralentissement en 2008 avec un taux de croissance de 4,1% contre 5% en 2007, sous l'effet conjugué de la hausse du prix de pétrole et de la crise des principaux marchés financiers.

Ce contexte international défavorable a eu un impact limité sur les économies des pays de l'**UEMOA** qui enregistrent une croissance de 3,9% contre 3,3% en 2007, en liaison avec la normalisation progressive de la situation socio-économique dans la sous-région.

**Sur le plan national**, la croissance économique positive amorcée depuis 2004 a poursuivi sa lancée en 2008 avec la reprise de la production dans le secteur primaire et le dynamisme des secteurs industriel et tertiaire. Le taux de croissance devrait ressortir à 2,9% contre 1,5% en 2007.

En effet, le secteur primaire a enregistré une progression de 2,2% tiré par l'agriculture vivrière, l'extraction minière et pétrolière, en dépit de la stagnation de l'agriculture d'exportation minée par la chute de la production caféière.

Le regain d'activités dans l'ensemble des branches du secteur secondaire et principalement dans le BTP et l'énergie a relancé la croissance à 3,7% contre 1,5% en 2007.

La croissance du secteur tertiaire s'est poursuivie et se situe à 2,4% sous l'impulsion de l'activité florissante des branches des télécommunications, du commerce et du transport.

A l'instar des autres pays de la sous région, la Côte d'Ivoire a connu des poussées inflationnistes suite à la flambée des prix, notamment dans le domaine alimentaire et au niveau des matériaux de construction. Le taux d'inflation moyen en 2008 s'est situé à 4,7% contre 2,9% en 2007.

Au niveau des échanges avec l'extérieur, la balance courante ressort excédentaire de 316,8 milliards soit 3,1% du PIB, sous l'effet de l'amélioration de la balance commerciale et des transferts courants.

La situation monétaire se caractérise par un accroissement de la masse monétaire de 179,2 milliards, lié à l'effet conjugué de la hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur.

En définitive, cette évolution macroéconomique a joué un rôle certain sur la gestion des finances publiques en 2008.

## **I-2. Au niveau des finances publiques**

Fixé initialement à 2 129,1 milliards, le budget 2008 a été porté à 2 315,8 milliards dans le cadre d'un collectif budgétaire.

L'exécution de ce budget a été soumise à de fortes contraintes de trésorerie, eu égard à l'ampleur des engagements de l'Etat et au niveau limité des ressources, malgré le contexte socio-politique favorable et la mise en place du budget dès le début de l'année. Cette situation découle du non recouvrement des recettes attendues des zones Centre, Nord, et Ouest (CNO) et de la faible mobilisation des financements extérieurs.

### **I.2.1 Les ressources**

**Les ressources budgétaires** de l'Etat, non comprises les contreparties des échéances rééchelonnables, ont été réalisées à hauteur de 2 023,2 milliards pour une prévision révisée de 2 114,7 milliards, soit un taux de recouvrement de 95,7%.

Ces réalisations sont constituées essentiellement de ressources intérieures qui comptent pour 95,2% avec un niveau de 1 926,6 milliards sur une prévision de 1 925,8 milliards.

La bonne tenue des ressources intérieures est liée au succès des opérations d'émissions de titres d'Etat sur les marchés monétaire et financier.

**Les recettes fiscales** ont été recouvrées à hauteur de 1 662 milliards pour une prévision de 1 759,4 milliards, soit un manque à gagner de 97,4 milliards, imputable essentiellement à la contre performance des droits et taxes à l'importation et à l'exportation qui ont enregistré des moins values respectives de 53,5 milliards et de 58,1 milliards. La baisse des recettes à l'importation s'explique par les mesures d'exonération et de réduction du taux de la TVA prises par le Gouvernement pour réduire l'impact de la hausse généralisée des prix des produits de grande consommation.

La baisse des recettes d'exportation fait suite à celle des volumes exportés de café.

Cependant, les recettes fiscales perçues en régime intérieur ont enregistré une hausse globale de 14,2 milliards, principalement sur les revenus des capitaux mobiliers et les droits d'enregistrement.

**Les recettes non fiscales** se sont établies à 87,2 milliards, enregistrant une hausse de 16,2 milliards liée notamment aux revenus des cessions de parts de l'Etat dans les sociétés PALM-CI et SGBCI.

Pour suppléer les financements extérieurs qui n'ont pu être mobilisés, l'Etat a émis des emprunts obligataires et des bons du trésor qui ont connu un franc succès avec une mobilisation de 177,4 milliards pour 95,4 milliards prévus.

La mobilisation des **ressources extérieures** est en deçà des objectifs en raison de la suspension prolongée des décaissements. Les décaissements hors rééchelonnement se sont situés à 96,6 milliards sur un total de 189 milliards, soit un taux de réalisation de 51,1%. Les ressources mobilisées se répartissent entre les financements des projets pour 47,1 milliards, le financement des programmes de sortie de crise pour 7 milliards, et les appuis budgétaires pour 42,6 milliards dont 27,8 milliards du Fonds Monétaire International et 14,8 milliards de la Banque Mondiale.

Ces manques à gagner enregistrés sur les ressources, constituent des facteurs aggravants des tensions de trésorerie au regard des charges incontournables auxquelles l'Etat doit faire face.

## 1.2.2 Les dépenses

Les mesures de suivi de l'exécution des dépenses et d'encadrement des procédures d'exception, principalement les avances de trésorerie, mises en œuvre dès le début de l'année, ont permis de contenir les dépenses à l'intérieur des enveloppes prévues. Ainsi, les dépenses du budget de l'Etat ont été exécutées à hauteur de 2 186,0 milliards contre 2 315,8 milliards, soit un taux d'exécution de 94,4%.

Au titre du service courant de la **dette publique**, l'exécution se situe à 304,6 milliards sur les échéances prévues à 363,6 milliards hors échéances rééchelonnables.

Les efforts de règlement en faveur des créanciers intérieurs se chiffrent à 157,9 milliards intégrant principalement le remboursement des emprunts obligataires et des bons du Trésor pour 109,8 milliards et celui des crédits relais pour 22,7 milliards.

Les paiements au titre du service courant de la **dette extérieure** s'élèvent à 146,8 milliards et concernent essentiellement des échéances du Fonds Monétaire International pour 24,5 milliards, de la Banque Mondiale pour 58,7 milliards et de la Standard Bank London pour 47,8 milliards. Ces paiements intègrent également la contribution de la Côte d'Ivoire à la constitution du capital des institutions et organismes internationaux pour 3,4 milliards.

En vue d'assainir ses relations avec les partenaires au développement, le Gouvernement a poursuivi ses efforts de réduction des arriérés au profit des créanciers intérieurs pour 22,6 milliards et des créanciers extérieurs pour 246,8 milliards. Au niveau des créanciers extérieurs, les arriérés de la Banque Mondiale ont été totalement apurés, pour un montant de 225,9 milliards, tandis que ceux de la BAD ont été partiellement payés à hauteur de 50 milliards.

Depuis le déclenchement de la crise, les dépenses de personnel connaissent une hausse importante sous la pression des revendications sociales. Ainsi, prévues initialement à 680,5 milliards, ces charges ont été portées à 710,6 milliards dans le collectif budgétaire pour prendre en compte l'impact financier des mesures nouvelles de revalorisation salariale intervenues en cours de gestion. Il s'agit notamment de :

- l'instauration d'une nouvelle grille de traitement des magistrats non membres de la Cour Suprême ;
- l'instauration d'une charge militaire des policiers ;
- la revalorisation de l'indemnité de transport des fonctionnaires et agents de l'Etat ;
- l'avancement en grade et en échelons du corps préfectoral ;
- l'harmonisation des salaires du corps diplomatique en zone Euro et CFA.

En fin d'année, ces dépenses ont été exécutées à hauteur de 707,7 milliards en raison du retard accusé au niveau du recrutement des 5000 soldats des Forces Armées des Forces Nouvelles.

Les **dépenses d'abonnement** prévues à 38,4 milliards ont été exécutées à hauteur de 40,4 milliards du fait du relèvement en cours d'année de la tarification de l'éclairage public.

Les **autres dépenses ordinaires** se situent à 578,8 milliards, en dépassement de 14 milliards par rapport aux prévisions. Cette surconsommation de crédits s'explique essentiellement par l'importance des subventions octroyées au secteur de l'électricité, dans le cadre de la stratégie de résorption de son déficit mise en œuvre d'une part, et d'autre part, par le paiement des dépenses de contingence liées à la sortie de crise.

Quant aux **dépenses d'investissement**, elles affichent depuis le début de la crise des taux d'exécution en deçà des objectifs eu égard à la suspension des décaissements sur la plupart des projets et à la non exécution des projets situés en zones Centre, Nord et Ouest. Ces dépenses ont été exécutées à hauteur de 324,7 milliards sur une prévision de 437,3 milliards, soit un taux d'exécution de 74,3%.

Les projets d'investissement sur financement intérieur ont été exécutés à hauteur de 270,6 milliards contre 298,2 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 90,7%. Ce résultat satisfaisant est à mettre en rapport avec la réalisation de grands travaux d'investissement. Il est à rappeler que ces travaux concernent le transfert de la capitale à Yamoussoukro, l'extension du Port Autonome d'Abidjan, la réalisation du Mémorial Félix Houphouët Boigny et la réhabilitation de l'Hôtel Ivoire.

Par contre, les dépenses financées sur ressources extérieures se sont établies à 54,1 milliards contre une prévision de 139,1 milliards, soit un taux d'exécution de 38,9%. Ce faible taux d'exécution provient de l'ensemble de ces dépenses, notamment celles relatives aux programmes de sortie de crise qui se sont établies à 7 milliards pour une prévision de 78,8 milliards.

Au total, la gestion budgétaire 2008 a subi le poids des revendications sociales et des dépenses liées à la sortie de crise qui constitueront à nouveau, une forte contrainte sur le budget 2009.

## II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET PROJET DE BUDGET 2009

### II-1. Perspectives économiques 2009

Face aux difficultés de l'économie mondiale, les Gouvernements doivent stabiliser la situation financière tout en gérant prudemment leur économie pendant cette période de ralentissement de la croissance et d'accélération de l'inflation. Ce contexte qui devrait persister pendant une bonne partie de l'année 2009 devrait avoir une répercussion défavorable sur la croissance économique mondiale qui se situerait autour de 2%, malgré les soutiens budgétaires mis en œuvre par les différents Gouvernements.

Le taux de croissance des pays de l'**UEMOA** devrait se ressentir de la crise financière internationale, en dépit de l'amélioration de l'environnement socio-politique sous régional et de la conduite de politiques budgétaires axées sur la maîtrise des déficits publics.

**Au niveau national**, les perspectives de normalisation de la situation sociopolitique et de conclusion d'un programme triennal appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) devraient permettre d'atteindre un fort taux de croissance. Toutefois, en tenant compte des effets de la crise financière internationale sur les cours des matières premières, la croissance économique nationale a été prudemment ajustée à 3,9%. Cette croissance serait soutenue par une reprise progressive de l'ensemble des secteurs d'activités.

Sous l'impulsion de l'extraction minière et pétrolière et de l'agriculture d'exportation, le **secteur primaire** devrait enregistrer une croissance de 3,7%, en liaison avec le forage de nouveaux puits sur le champ baobab, la mise en exploitation du champ gazier FOXTROT et la hausse de la production de cacao.

S'agissant du **secteur secondaire**, le renforcement des activités dans le BTP, l'agroalimentaire et l'évolution de la production d'énergie, devraient permettre à ce secteur de connaître une croissance de 5,2%.

Le **secteur tertiaire** devrait bénéficier de la fluidité routière, du développement du tourisme et des services financiers pour atteindre une croissance de 3,3%, soutenue principalement par l'expansion des télécommunications et le dynamisme des transports et du commerce.

La mise en œuvre de la stratégie de relance de la production agricole envisagée par le Gouvernement en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire, notamment à travers le programme spécial riz et le programme d'urgence pour la relance du riz, devrait contribuer au fléchissement du taux d'inflation qui se situerait autour de la norme communautaire, soit 3%.

Sur le plan des **échanges extérieurs**, la hausse des demandes de biens d'équipement en liaison avec la reprise des investissements devrait soutenir la progression des importations à un taux de 5,6%. Cependant, le solde de la balance commerciale devrait s'améliorer au regard de l'importance des exportations alimentées par la bonne évolution de l'agriculture d'exportation, de la production du pétrole brut et des produits manufacturés.

L'augmentation de la masse monétaire projetée à 3,7% en 2009 est en rapport avec l'amélioration des avoirs extérieurs nets.

Ces perspectives constituent le fondement des composantes du projet de budget 2009.

## **II-2. Projet de budget 2009**

Le projet de budget 2009 qui s'inscrit dans une optique de résolution définitive de la crise, accorde une place de choix aux actions concourant à l'achèvement du processus de sortie de crise et à la poursuite des actions de développement économique et social.

Il s'équilibre en ressources et en dépenses à 2 464,3 milliards, en hausse de 148,5 milliards, soit 6,4% par rapport au budget révisé en 2008, malgré les hausses du service de la dette publique et des dépenses de personnel respectivement de 204,7 milliards et de 54,5 milliards.

Hors service dette publique et dépenses de personnel, le projet de budget enregistre une baisse de 110,7 milliards, affichant le caractère prudent et mesuré de ce projet de budget. Il traduit également les efforts de maîtrise des frais de fonctionnement des services et des autres interventions de l'Etat.

### **II-2.1 Ressources**

Les ressources budgétaires 2009 composées à 79,5% de ressources intérieures et à 20,5% de ressources extérieures, reposent essentiellement sur la reprise de l'activité économique conjuguée avec le fonctionnement effectif des services de recettes déployés sur l'ensemble du territoire. Elles se fondent également sur les concours financiers extérieurs attendus, dans le cadre du programme économique et financier appuyé par la FRPC.

## Recettes intérieures

Fixées à 1 958,7 milliards, les **recettes intérieures** enregistrent une légère hausse de 1,7% par rapport au niveau des recettes révisées dans le collectif 2008. Cette prudence observée anticipe les incidences de la crise financière mondiale qui pourraient avoir des répercussions sur les cours des matières premières.

Ces prévisions de recettes se répartissent entre les recettes fiscales pour 1 705,2 milliards, les autres ressources intérieures pour 93,5 milliards et les emprunts sur les marchés financier et monétaire pour 160 milliards.

Les **recettes fiscales** prévues à 1 705,2 milliards, sont en baisse de 3,1% par rapport au niveau révisé et en hausse de 2,6% par rapport aux réalisations de 2008. Les principales évolutions concernent :

- les impôts sur les revenus et salaires qui sont prévus à 179 milliards contre 162,1 milliards réalisés en 2008, en liaison avec la création de nouveaux emplois dans le cadre de la reprise des investissements ;
- les droits et taxes à l'importation passeront à 566,5 milliards contre 501,5 milliards, grâce à l'augmentation attendue des importations sur les marchandises générales ;
- les droits et taxes à l'exportation sont prévus à 265 milliards contre 209,9 milliards réalisés en 2008, dans la perspective de la maîtrise des fuites de production vers les pays limitrophes.

Les **autres ressources intérieures** se chiffrent à 93,5 milliards et sont en hausse de 7,2% par rapport aux réalisations de 2008. Cette augmentation s'explique essentiellement par la prise en compte :

- des prélèvements sur la filière café-cacao pour le financement de projets spécifiques en milieu rural à hauteur 10 milliards ;
- des ressources attendues de l'allègement intérimaire de la dette dans le cadre de l'initiative PPTTE pour 5 milliards.

Les émissions **des titres d'Etat sur les marchés monétaire et financier** ont été fixées à 160 milliards, en retrait de 17,4 milliards par rapport aux réalisations de 2008, pour tenir compte de la soutenabilité à terme de ce mode de financement.

## Ressources extérieures

Les **ressources extérieures** composées des appuis budgétaires, de la contrepartie des rééchelonnements de dettes, des emprunts, des dons projets et des dons programmes, ont été prévues à 505,6 milliards en hausse de 54,9% par rapport aux réalisations de 2008.

Les appuis budgétaires prévus à 201 milliards correspondent aux concours attendus du FMI, de la Banque Mondiale et de la BAD dans le cadre du programme FRPC.

Les ressources correspondantes aux échéances rééchelonnables d'un niveau de 242,4 milliards prennent en compte la totalité des échéances du Club de Paris, celles des créanciers privés (ex-Club Londres) et de la Banque Européenne d'Investissement, pour lesquelles le Gouvernement entend engager des discussions pour l'obtention d'un accord de rééchelonnement.

Les ressources d'emprunts et de dons projets ont été fixées à 47,2 milliards en ligne avec les réalisations de 2008 qui sont ressorties à 47,1 milliards. Cette prévision tient compte de la perspective

de réactivation des projets notamment ceux de la Banque Mondiale et de la BAD suite aux efforts d'apurement des arriérés.

Les dons attendus à 15 milliards dans le cadre du financement des actions de sortie de crise, notamment l'organisation des consultations électorales pour 13 milliards et le redéploiement de l'administration pour 2 milliards.

## II-2.2 Les dépenses

L'importance des engagements au titre de l'année 2009 dans un contexte de réduction des ressources, a conduit le Gouvernement à opérer des choix orientés vers des actions prioritaires.

Ainsi, les dépenses du projet de budget 2009 fixées à 2 464,3 milliards se répartissent entre le service de la dette publique pour 769,4 milliards, les dépenses ordinaires pour 1 365,6 milliards et les dépenses d'investissement pour 329,3 milliards.

### Service de la dette publique

**Les charges de la dette publique** projetées à 769,4 milliards connaissent un accroissement de 36,2% par rapport au budget révisé en 2008, imputable principalement aux remboursements des titres d'Etat nécessaires, pour conserver la qualité de la signature de l'Etat, et à l'importance des échéances prévisionnelles du Club de Paris, notamment celles qui sont rééchelonnables.

En effet, le service de la *dette intérieure*, prévu à 368,4 milliards est en dépassement de 178,1 milliards par rapport au montant révisé en 2008. Ce service comprend 286,3 milliards repartis entre les remboursements des emprunts obligataires pour 111,5 milliards et des bons du Trésor pour 174,8 milliards contractés en 2008 dans le cadre de l'apurement des arriérés de la Banque Mondiale.

Outre le remboursement des titres d'Etat, le service de la dette intérieure intègre la réduction des créances de la BCEAO à hauteur de 22,6 milliards, des banques commerciales pour 32 milliards et du secteur non bancaire hors titres publics pour 6 milliards.

Le service de la *dette extérieure* qui absorbe 401 milliards du budget 2009, connaît une hausse de 26,6 milliards par rapport à 2008. Il prend en compte toutes les échéances y compris celles dues au Club de Paris, aux Créanciers Privés et à la Banque Européenne d'Investissement qui sont des créances négociables en rééchelonnement.

Hormis ces échéances rééchelonnables, les charges de la dette extérieure se chiffrent à 158,6 milliards et se répartissent principalement entre le FMI pour 11,4 milliards, la Banque Mondiale pour 57,2 milliards, la BAD pour 24,9 milliards et la Standard London Bank pour 45,7 milliards.

### Dépenses ordinaires

**Les dépenses ordinaires** qui regroupent les charges salariales, les frais de fonctionnement des services et les autres interventions de l'Etat, sont prévues à 1 365,6 milliards, en hausse de 51,8 milliards par rapport au budget révisé de l'année 2008. Elles se répartissent essentiellement entre les dépenses de personnel pour 56%, les charges de fonctionnement des services y compris les dépenses d'abonnement pour 44%.

*Les dépenses de personnel* projetées à 765,1 milliards, soit 7% du PIB, connaissent une augmentation de 54,5 milliards par rapport à la dotation révisée en 2008. Cette hausse s'explique par l'effet net des recrutements, les changements de situations administratives et l'incidence financière des décisions de revalorisation salariale prises par le Gouvernement.

Les mesures de revalorisation portent sur l'instauration d'une nouvelle grille de traitement salarial et d'indemnités spécifiques au profit des enseignants, des cadres supérieurs et personnel technique de la santé, des agents techniques des eaux et forêts, des surveillants des établissements pénitenciers et des agents des affaires maritimes et portuaires.

Les dépenses de personnel intègrent également l'incidence financière en année pleine des mesures de revalorisation salariale prises en 2008 ainsi que l'impact financier du recrutement des enseignants bénévoles des zones Centre, Nord et Ouest, et de l'intégration des 5000 recrues des Forces Nouvelles.

Les dépenses *d'abonnement et de consommation d'eau, de téléphone et d'électricité* passent à 41 milliards contre 38,4 milliards prévus et 40,4 milliards réalisés en 2008. Cette dotation résulte de la nouvelle facturation de l'éclairage public.

Les *autres dépenses ordinaires* qui comprennent les charges liées aux actions de sortie de crise, les interventions de l'Etat au profit des institutions et organismes publics et para-publics, et le fonctionnement des services, sont prévues à 559,4 milliards en baisse de 5,4 milliards par rapport au montant révisé en 2008. La baisse des crédits affectés à ces dépenses est le résultat de la volonté affichée du Gouvernement de réduire le train de vie de l'Etat tout en garantissant un fonctionnement normal des services. Elle se justifie par le niveau limité des ressources.

Les actions de sortie de crise inscrites au titre des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 55,1 milliards.

Les interventions en faveur des institutions et organismes publics et para-publics regroupent :

- *la subvention aux écoles privées* pour 43,2 milliards destinés aux frais courants d'écolage des élèves et étudiants ;
- *la subvention d'équilibre* accordée à la CGRAE à hauteur de 25,5 milliards concourant à la couverture du déficit du régime de retraite ;
- *les transferts aux collectivités décentralisées* se situant à 20,6 milliards contre 13,8 milliards en 2008 pour prendre en compte le fonctionnement normal de ces entités sur l'ensemble du territoire.

Malgré le poids de la dette publique, la pression des charges salariales et l'acuité des actions de sortie de crise sur le budget, le Gouvernement s'efforce toujours de dégager une marge budgétaire pour poursuivre son programme de développement.

## Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prévues dans le projet de budget 2009 pour soutenir les actions de consolidation de la paix, d'amélioration du cadre de vie des populations et de reconstitution du tissu économique, se chiffrent à 329,3 milliards enregistrant une hausse de 4,6 milliards par rapport aux réalisations de 2008. Ces dépenses sont financées à hauteur de 252,1 milliards par les ressources intérieures et 62,2 milliards par les concours extérieurs.

Les dépenses financées sur ressources intérieures enregistrent une baisse de 46,1 milliards par rapport aux prévisions révisées 2008, en liaison essentiellement avec la baisse des crédits alloués aux grands travaux d'investissement, qui passe de 82 à 40 milliards en 2009, pour tenir compte de la capacité d'absorption desdits projets.

Les concours des bailleurs de fonds comprennent 15 milliards de dons programmes, 6,3 milliards de dons-projets et 40,9 milliards de prêts-projets prenant en compte la perspective de réactivation des projets suite au paiement des arriérés.

Il convient de noter que les dépenses d'investissement comprennent des projets de développement financés par les prélèvements opérés sur la filière café-cacao tel que le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) pour 10 milliards.

Les ressources attendues de l'allègement intérimaire de la dette, destinées à financer des projets d'investissement dans les secteurs sociaux s'élèvent à 5 milliards.

### II-2.3 Les actions prioritaires

En terme d'actions majeures, l'ensemble des crédits de fonctionnement et d'investissement comprend:

#### ➤ les actions de normalisation et de sortie de crise

Ces dépenses sont prévues à 120,7 milliards dont 105,7 milliards financées sur ressources intérieures et 15 milliards financées sur ressources extérieures et concernent :

- le paiement des arriérés de **primes de front** aux forces de défenses et de sécurité pour un montant de 26,4 milliards ;
- l'achèvement du programme de **redéploiement de l'administration** pour 8 milliards dont 6 milliards sur financement intérieur et 2 milliards sur financement extérieur;
- la poursuite de la mise en œuvre du **programme de service civique et de réinsertion** à hauteur de 10 milliards ;
- l'organisation des **élections générales** pour 25 milliards dont 12 milliards sur financement intérieur (y compris l'installation des antennes locales de la CEI) et 13 milliards sur financement extérieur ;
- la poursuite du **Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire** pour 6 milliards sur financement intérieur ;
- le financement des activités du **Centre de Commandement Intégré** pour 4 milliards sur ressources intérieures ;
- les dépenses relatives à l'opération d'identification pour 38,1 milliards dont 36 milliards destinés à la rémunération de l'opérateur technique ;
- le financement des partis politiques à hauteur de 1,1 milliard ;
- et le suivi des Accords de Marcoussis pour 0,8 milliard.

#### ➤ les actions et projets dans les secteurs sociaux

En dehors des actions de normalisation socio-politique, le Gouvernement maintient au rang de ses priorités, l'amélioration du cadre de vie des populations. A cet effet, une dotation de 629,5 milliards dont 581,2 milliards pour le fonctionnement et 48,3 milliards pour l'investissement est inscrite au profit des secteurs sociaux.

- **l'Education**

Ainsi, les interventions de l'Etat dans le *domaine de l'éducation* se chiffrent à 512,5 milliards dont 486,4 milliards pour le fonctionnement des services et 26,1 milliards pour le financement des projets d'investissement.

Au titre du fonctionnement, les enveloppes allouées sont destinées à renforcer les moyens d'actions des universités, des centres régionaux des œuvres universitaires et des grandes écoles, afin de créer les conditions propices à une formation de qualité.

Les projets de *développement du système éducatif* bénéficient de 26,1 milliards qui permettront de poursuivre le programme de la gratuité de l'école à travers l'acquisition des kits et manuels scolaires, et des kits pédagogiques pour 5,5 milliards.

Cette dotation couvre également la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires, universitaires et la poursuite du programme de décentralisation des universités.

- **La Santé**

Pour l'amélioration de la prise en charge sanitaire de la population, le Gouvernement alloue au *secteur de la santé*, une enveloppe globale 112,2 milliards dont 90,7 milliards inscrits en fonctionnement et 21,5 milliards pour l'investissement.

Ces dépenses permettant de réaliser la *politique sanitaire* du Gouvernement visent essentiellement à renforcer le plateau technique des CHU, des CHR, des hôpitaux généraux, ainsi que des structures spécialisées telles que le SAMU, le CNTS, l'INSP et l'INHP, à travers leur rééquipement et leur réhabilitation. De nouvelles constructions de structures sanitaires sont également prévues pour améliorer la couverture sanitaire.

En outre, la lutte contre le VIH/SIDA continue de bénéficier de l'attention du Gouvernement à travers une allocation de 3,8 milliards pour améliorer les actions de prévention et de soutien aux malades.

- **Les autres actions sociales**

Les autres actions sociales bénéficient de 4,8 milliards pour prendre en compte les populations vulnérables constituées par les enfants des pouponnières, des orphelinats et des personnes victimes de la guerre. Elles intègrent également le Fonds National de Solidarité pour la promotion des emplois jeunes.

- **les dépenses de sécurité et de défense**

En matière de *sécurité et de défense*, une enveloppe globale de 246,5 milliards a été dégagée pour le fonctionnement et l'équipement des services, afin de renforcer leur capacité d'intervention et d'opération et améliorer la sécurité des personnes et des biens.

- **L'amélioration des infrastructures de base**

La reconstitution du tissu économique passe nécessairement par la réhabilitation et la construction des infrastructures socio-économiques de base durement affectées par la crise. Pour ce faire, une dotation de 88,3 milliards est prévue pour poursuivre les constructions d'ouvrage d'arts, les travaux d'amélioration et de renforcement du réseau routier, et la réhabilitation des aéroports de l'intérieur.

De façon spécifique, on peut relever :

- le prolongement de l'autoroute du nord prévu pour 21,7 milliards ;
- l'aménagement de l'autoroute Abidjan-Grand Bassam pour 1 milliard ;

- le renforcement de la route Abidjan-Akoupé pour 2,7 milliards ;
- le renforcement des sections de la côtière pour 1 milliard ;
- la réhabilitation de la voie Abobo-Anyama pour 1 milliard ;
- l'aménagement de la route Bingerville-Eloka-Ebra pour 1 milliard ;
- la construction du pont de Jacquville pour 1,7 milliard ;
- la réhabilitation des aéroports de l'intérieur pour 1,5 milliard ;
- et la réhabilitation du port autonome de San Pédro pour 1,5 milliard.

Au titre des infrastructures socio-économique de base, il faut également noter la poursuite de l'électrification rurale et de l'hydraulique villageoise prévue pour 3,6 milliards, en marge des actions menées dans ces domaines par les conseils généraux, communes et districts.

Poursuivant sa stratégie de consolidation du tissu économique, le Gouvernement a inscrit 40 milliards dans le projet de budget 2009 pour la poursuite des *grands travaux d'investissement* relatifs au transfert de la capitale politique à Yamoussoukro, à l'extension du Port Autonome d'Abidjan, à l'édification du Mémorial Félix Houphouët Boigny et à la réhabilitation de l'Hôtel Ivoire qui devrait permettre d'accueillir les assemblées générales de la BAD en 2010.

#### ➤ La politique de décentralisation

Le Gouvernement poursuit sa *politique de décentralisation* à travers l'allocation d'une subvention de 34,9 milliards aux Collectivités Territoriales pour les appuyer dans la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement orientés essentiellement vers les actions participant à la réduction de la pauvreté.

## CONCLUSION

Le projet de budget 2009 accompagne les attentes de sortie de crise portées par le consensus autour de l'Accord Politique de Ouagadougou, qui devrait conduire aux élections générales en 2009.

Il se traduit par une évolution prudente dans un contexte marqué par la crise financière et économique internationale.

Ce budget devrait permettre également à notre pays d'entrer dans un programme économique soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), et d'atteindre le point de décision de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Il prépare ainsi à la reconstitution du tissu économique profondément affecté par les années de crise, en vue d'une reprise soutenue de la croissance et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

A cet égard, il est indispensable de conjuguer toutes les énergies afin de créer les conditions favorables au retour de la paix, de l'union et de la fraternité.

C'est pourquoi, l'agrément du Conseil des Ministres est sollicité pour l'adoption de ce projet de budget au titre de l'année 2009.

**Le Ministre de l'Economie et  
des Finances**

**DIBY Koffi Charles**

# ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire 2009

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales

Annexe 3 : Dotations des dépenses sociales

Annexe 4 : Evolution de la masse salariale

Annexe 5 : Dotations par Ministères et Institutions

Annexe 6 : Comparaison des Composantes du Budget de 2006 à 2009

Annexe 7 : Evolution comparée des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement